

Débat d'orientation budgétaire 2024

Conseil Municipal du 11 décembre 2023



Un débat d'orientations budgétaires en période d'incertitudes

Evaluer les impacts exceptionnels de l'inflation
Comprendre les effets des décisions de l'Etat sur la Ville

Prenant la mesure de ce contexte, la Ville agit pour ne pas laisser dériver sa situation financière en prenant des mesures dès 2024

Grace à ces mesures, la commune pourra poursuivre ses politiques au quotidien pour bâtir Bourg 2030

Dont le détail sera l'objet du budget primitif 2024 en février prochain

Les effets de l'inflation sur les dépenses de la ville

Dépenses d'achats : le choc inflationniste persiste

- **Une inflation record depuis les années 1980** : une inflation cumulée de 11,3% entre novembre 2021 et novembre 2023 (IPCH)
- **Gaz** : 400K€ en 2021 → 1,6M€ en 2023 (+1,2M€)
- **Électricité** : 0,85M€ en 2021 → 1,5M€ en 2023 (+0,65M€)
- **Alimentation** : des prix en hausse de 20%
- **Déchets** : hausse des coûts de traitement, prix à la tonne Organom
- **Crédit** : renchérissement du coût de l'emprunt : taux fixe évolue de 0,35% en 2021 à plus de 4% fin 2023
- **Soutien aux partenaires** : institutions, délégataires et associations également touchés par l'inflation qui sollicitent la Ville
- **Assurances** : une hausse de +50% sur nos contrats en 2024 et un relèvement des franchises, malgré une faible sinistralité

Les effets de l'inflation sur les dépenses de la ville

Masse salariale hors reprise des centres sociaux : +4M€ entre 2021 et 2023 et encore plus de 2M€ en 2024 comme conséquence légitime de l'inflation

- **Le GVT classique** : 500K€ chaque année
- **Les mesures gouvernementales 21 -23**
 - Evolutions du SMIC : 400K€
 - Evolution à deux reprises du point d'indice : 1 200 K€
 - Evolution des grilles indiciaires : 100 K€
 - Prime précarité / SEGUR : 200 K€
- **Les mesures décidées par la ville de Bourg 21 - 23**
 - Protocole 2021-2023 (RIFSEEP 2x240€/an, titres restaurants...) : 500 K€
 - Protocole précarité périscolaire / assistantes maternelles : 100 K€
- **En 2024 :**
 - Effet en année pleine des mesures 2023 : +750 K€
 - Hausse des contributions employeur (CNRACL, mobilité...) : 220 K€
 - 5 points d'indice au 1^{er} janvier 2024 : 500 K€
 - Mutuelle contrat groupe : 30 K€
 - Ouverture de négociations avec les organisations syndicales pour 2024

Les effets de l'inflation sur les dépenses de la ville

	2021 – 2023
Dépenses réelles de fonctionnement	+8,5M€
Dont énergie	+2 M€
Dont masse salariale	+5 M€

En recettes, des incertitudes liées à la fois à la conjoncture...

Droits de mutation

- un net recul du marché immobilier, qui laisse craindre des recettes de DMTO en forte baisse en 2024 après la hausse de 2023

Taxes foncières

- Actualisation chaque année au niveau de l'IPCH de novembre

...et aux décisions de l'Etat

Une dotation globale de fonctionnement déconnectée de l'inflation

- Une forte baisse depuis 2014 (perte cumulée de 30M€)
- Refus de l'Etat d'indexer la DGF à l'inflation

L'absence de dispositif de compensation de l'inflation en 2023 et 2024

- Pas de soutien de la ville en 2023
- Filet de sécurité non reconduit en 2024, malgré le contexte inflationniste

Des exonérations de taxes

- Des exonérations de taxes sans compensation connue à ce jour concernant la rénovation énergétique des logements sociaux en particulier

« Participation des collectivités au redressement des comptes publics »

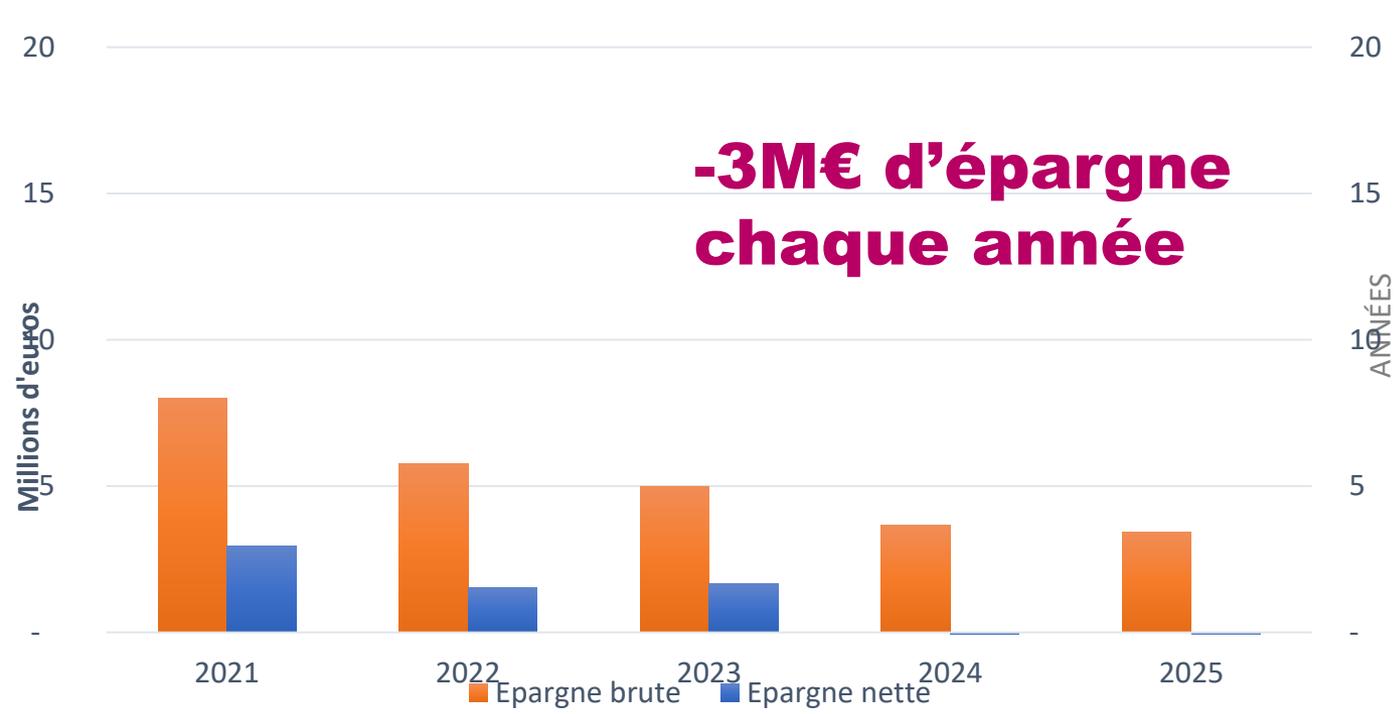
- Un dispositif d'encadrement des dépenses à un niveau moindre que l'inflation, sans précision sur ses modalités exactes

Une évolution des **recettes** décorrélée de celle des **dépenses**

	2021 – 2023
Dépenses réelles de fonctionnement	+8,5M€
Dont énergie	+2 M€
Dont masse salariale	+5 M€
Recettes réelles de fonctionnement	+5,2 M€

Le **décrochage** entre les dépenses et les recettes se confirme, **dégradant** notre épargne

Equilibre général du budget principal



Le choc inflationniste a fragilisé les équilibres sur lesquels était assis jusqu'à présent le budget de la Ville, sur la base d'un encadrement efficace de l'évolution de la dépense

Ce qui incite la Ville à prendre des **mesures** dès **2024** pour **ne pas laisser dériver la situation financière**

Maîtrise des dépenses

- Dans le contexte inflationniste, le cadrage budgétaire s'attelle à limiter les effets de l'inflation en dehors des postes de l'alimentation, de l'énergie et de la masse salariale

Ajustement de l'investissement

- Report ou annulation de certains projets d'investissement

Hausse de la dette

- Acceptation d'une hausse maîtrisée de la dette

Evolution limitée de la **fiscalité**

- Pour faire face au décrochage des dépenses par rapport aux recettes, la Ville devra se poser la question d'une évolution limitée de la fiscalité

Merci de votre attention

